



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

ACTUALITE FONCTION PUBLIQUE

Caen, le 2 juin 2017



Plus de 5 millions de fonctionnaires et agents publics des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière) soit 20 % de l'emploi salarié, ont cherché en vain leur ministère et le nom de leur ministre lors de la promulgation du nouveau Gouvernement.

C'est le Ministère de l'Action et des Comptes Publics qui sera désormais en charge de la Fonction publique et de ses agents. Il faut remonter dans le temps au gouvernement Fillon pour voir la Fonction publique annexée au ministère financier. Cette vision purement comptable et budgétaire de la Fonction publique poursuivie par les gouvernements suivants augure mal de la politique qui sera mise en œuvre demain.

Le Président de la République n'a pas caché ses intentions pour la Fonction publique dans son programme "En Marche" :

- 120 000 emplois supprimés sur le quinquennat
- Mettre fin à l'évolution uniforme des rémunérations de toutes les fonctions publiques (pour une logique d'individualisation des rémunérations basée sur le mérite contre la revalorisation du point d'indice)
- Rétablissement du jour de carence
- Remise en cause du Code des pensions civiles et militaires en introduisant un régime unique de retraite en points
- Développer le contrat contre le système des corps de fonctionnaires jugé trop rigide
- Asservissement des cadres dirigeants de la Fonction publique aux politiques gouvernementales avec l'instauration d'un "Spoils System"

L'UIAFP-FO demande un ministère à part entière pour l'ensemble de la Fonction publique qui garantisse le statut et le principe de carrière reposant sur les catégories et les corps. Elle rappelle que le traitement des fonctionnaires a été gelé pendant 6 ans (2010-2015) et que la faible revalorisation de 1,2 % sur deux années, et trop tardivement par le gouvernement Valls, est loin de compenser les 16 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000. Une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice est nécessaire ! Très vigilante sur les orientations gouvernementales pour la Fonction publique, FORCE OUVRIERE réaffirme son attachement à notre modèle social garantissant l'égalité des droits des usagers et la neutralité du service rendu. L'UIAFP-FO a, d'ores et déjà, demandé à rencontrer rapidement le nouveau Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Monsieur Gérald Darmanin, pour lui porter les revendications de FORCE OUVRIERE.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados**

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

ACTUALITE FONCTION PUBLIQUE...*SUITE*



FO Fonction publique a rencontré Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, accompagné de son Directeur de Cabinet et du Directeur de Cabinet adjoint qui aura plus particulièrement en charge la Fonction publique.

Pour **Force Ouvrière**, cette première audience avait pour objet de faire préciser par le ministre les différents propos du Président de la République au sujet de la Fonction publique et de ses agents, tout en rappelant nos principales revendications.

Sur les points principaux évoqués, certains sont clairement affichés, d'autres restent encore flous.

Les 120 000 suppressions de postes, le gel de la valeur du point d'indice pour l'année à venir, le rétablissement de la journée de carence, sont hélas confirmés, au nom de l'application du programme, validé par le résultat de l'élection présidentielle.

Concernant le recrutement de fonctionnaires sous statut défendu par **FO**, le ministre répond vouloir combattre la précarité mais maintient que cela peut se faire dans certains cas par le biais de CDI de droit public.

Pour **l'UIAFP-FO**, contrairement à ce que dit le ministre, il faut, pour éviter la précarité, des emplois statutaires et non le développement du contrat.

Concernant les retraites, le ministre n'a pas été en mesure de répondre à nos interrogations sur le maintien du calcul sur les six derniers mois et le taux de remplacement de 75 %, argumentant que cette réforme systémique se tiendrait d'abord au niveau de l'Élysée et Matignon. En revanche, elle sera discutée avec les fédérations de fonctionnaires le moment venu.

Au final, un ministre qui confirme les engagements du Président de la République et la nécessité de tenir les comptes publics (critères de convergences européens obligent), même s'il les enrobe d'une volonté de dialogue et d'éventuelles contreparties.

Avant comme après les élections législatives, en toute indépendance, **l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique Force Ouvrière** n'acceptera pas les suppressions de postes, la remise en cause des droits statutaires, et continuera de défendre la revalorisation uniforme de la valeur du point d'indice pour les trois versants de la fonction publique et combatta toutes réformes sur ces points.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !